



PAC - BR440

Pâte anti-chaueur

Absorbe la chaleur et l'empêche de se propager par conduction.
Agit en tant que barrière thermique.
Évite la déformation du métal.
Protège les matériaux sensibles à la chaleur sans les altérer.

Avantages :

Ne tache pas.
Utilisable en toute sécurité, ne contient pas d'amiante.
Protège les régions proches des soudures ou des brasures contre les dégâts provoqués par la chaleur et évite de repindre.
Application facile.
Empêche la distorsion sur les fines plaques de métal.
Permet le soudage ou le brasage près du verre, des capitonnages, des caoutchoucs, peinture, bois, fils électriques...
Protège les deux côtés du métal lorsqu'on l'applique uniquement sur un côté.
Protège les soudures ou les étains d'une brasure haute température.

Mode d'emploi :

Étaler en une bande d'environ 50 mm de large de part et d'autre de la surface à souder ou à braser, l'épaisseur de cette bande doit avoir entre 5 et 10 mm d'épaisseur.
Après soudage ou brasage, laisser refroidir la pièce.
Nettoyer la surface avec une brosse ou un chiffon.
La pâte non durcie peut être ré-utilisée.

Règlementation :

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.
Consulter la FDS sur demande.
Non concerné par l'étiquetage CLP.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller en tenant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.

Général Maintenance Industries
21 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 03 50 50 - Fax : 01 64 03 50 67
www.gmisa.fr